

# Procès-verbal de la séance du conseil d'administration

Date : 06/04/2021 en Visioconférence

**Année scolaire : 2020-2021**

**Numéro de séance : 4**

**Date de transmission de la convocation aux membres : 23/03/2021**

**1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui**

**2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :**

**(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)**

**Président : Philippe PALISSE**

**Secrétaire de séance : Emilie RUFFIN**

**Quorum : 13**

**Nombre de présents : 13**

## Ordre du jour

### I Vie budgétaire et financière

1. Compte financier
2. DBM pour vote
3. Contrat et conventions

**- Questions diverses :**

\*

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P[☒]	A[☒]	E[☒]	Nom – Prénom	P[☒]	A[*]	E[☒]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	PALISSE Philippe	P						
	Gestionnaire	RUFFIN Emilie	P						
	C.P.E.	FAVRELIERE Céline	P						
	D.D.F.P.T	ALCALA Dominique	P						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. CIBERT Cyril Mme VALKO Odile	P	A					
	Commune siège	C. FARINEAU D ;SIMONET	P	A					
PERSONNALITE QUALIFIEE									
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	NASCIMENTO Emmanuel	P						
		FRISON Muriel	P						
		PAMELARD Laurent	P						
		LUZARAGGA Anthony	P						
		PARTHENAY Éric	P						
		LAM Haoi An	P						
		TRICOIRE Philippe	P						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé								
PARENTS d'ELEVES et ELEVES	Parents	M RIVEREAU	P						
		V JALLAIS	P						
		F RELOT		A					
		S DELOUME		A					
	Elèves	F PILLAULT							
		A SAHKO			A				
		L DECHEZELLE			A				
		T DUVAL	P						
		Y SANGARE			A				

[☒] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration**  
**LP Le Verger – CHÂTELLERAULT**  
**Séance du 06/04/2021**

Le Conseil d'Administration s'est réuni en visioconférence le 06/04/2021 sur convocation à ses membres le 23/03/2021. 14 de ses membres sont présents à l'ouverture de la séance. Le quorum est atteint. Le secrétariat est assuré par Mme Ruffin E.

- 17 h 40 : ouverture de la séance :
  
- M.PALISSE fait voter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :
  4. Date de fin des cours
  5. Report des périodes de PFMP
  6. Tarif de remboursement des repas
  7. Forfait mobilité pour les AED

Et l'ajout de la question diverse :

Quelle sanction mettre en œuvre quand un élève n'a produit aucun effort pour trouver un stage en entreprise?

Votants : 14

Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 0

- PV de la séance du 1<sup>er</sup> février 2021

Votants : 14

Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 0

## **II. Vie budgétaire et financière**

### **1. Compte financier**

➤ Le compte financier 2020 est présenté

- Partie gestion : Mme RUFFIN
  
- Partie Comptable : Mme BALUTAUD – Agent comptable

M. Palisse insiste sur l'importance des enveloppes disponibles au fonds social, malgré des démarches faites par l'établissement auprès des familles.

Mme Balutaud précise que le taux de recouvrement des créances est stable malgré la crise sanitaire.

Le fonds de roulement de l'établissement s'élève à 153 234.53 € au 31/12/2020.

La situation financière de l'établissement est bonne.

Votants : 16

Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

## ➤ Affectation du résultat

Mme Balutaud propose la répartition suivante :

- Réserves au service général : - 6 784.94 €
- Réserves au service restauration : - 1 325.72€

Votants : 16

Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

## 2. DBM pour vote

- DBM 32 : Prélèvement sur fonds de roulement pour un montant de 19 000.00 €

\* pour le renouvellement du matériel informatique pour le secrétariat et la gestion, et de PC portables pour l'administration

\* ALO – Admin – 0Matinfo : 4 000.00 €

\* pour la création d'un espace de vie des élèves

\* ALO- ADMIN- 0ESPVIE : 7 000.00 €

\* OPC – DIVERS – 0ESPVIE : 3 000.00 €

\* pour permettre un investissement en urgence si besoin

\* OPC – DIVERS – 0DIVERS : 5 000.00 €

- DBM 33 : Ressources non spécifiques pour la répartition des fonds sociaux, pour un montant global de 1980.00 € et pour la subvention de fonds de vie lycéenne pour un montant de 100.00 €

au 16 FSC : 1 080.00 €

au 16 FS : 900.00 €

au 16 FVL : 100.00 €

Votants : 16

Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

## 3. Contrat et conventions :

- Convention d'occupation précaire : M. Pamelard a demandé à occuper un logement à partir du 1<sup>er</sup> mai 2021 (loyer de 430 €).

Votants : 16

Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

- Convention avec Réactif Théâtre pour le spectacle « Cocktail à Gogo », reporté et prévu le 17 mai 2021, pour les classes de seconde et CAP 1<sup>ère</sup> année, financé sur le budget de l'établissement.

Votants : 16

Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

- Convention avec l'association « Gonzo collectif Production » pour un projet avec le PAPS, pour une représentation le 15 juin, financé intégralement par une subvention de la Région.

Votants : 16

Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

- Acte d'engagement avec le SDEEG, pour la fourniture d'électricité, pour la période 2023-2025

Votants : 16

Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

#### 4. Date de fin de cours

Date de fin de cours : Mardi 15 juin 2021, pour les élèves en cours dans l'établissement. Pour les élèves en stage à cette date, ils devront être présents au lycée la semaine suivant leur stage.

Votants : 14

Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 0

#### 5. Report des périodes de formation en milieu professionnel

Autorisation donnée au chef d'établissement pour signer des conventions de stage pour les élèves en dehors des périodes de formation en milieu professionnel initialement prévues au calendrier annuel, sauf pendant les vacances scolaires.

Votants : 15

Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 1

#### 6. Tarif de remboursement des repas pour les personnels

Tarif pour le remboursement des repas, pour les personnels en mission pour l'établissement, en vigueur, fixé au montant de 17,50 € maximum.

Le remboursement se fait sur le montant réel des dépenses effectuées sur présentation d'un justificatif, dans la limite du montant de 17,50 €.

Votants : 16

Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

## 7. Forfait mobilité des AED :

Adhésion au « Forfait mobilité durables » pour les agents employés par les EPLE (sous contrat de droit public : AED).

Votants : 16

Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

## II. Questions diverses

Du corps enseignant :

Quelle sanction mettre en œuvre quand un élève n'a produit aucun effort pour trouver un stage en entreprise?

Mme Alcalá précise que selon la réglementation, il est bien précisé que l'élève doit être accompagné dans sa recherche. Elle indique la nécessité de remplir avec soin le suivi sur Pronote pour justifier ensuite la demande de dérogation.

Sur la demande de dérogation, il est nécessaire de justifier les actions mises en place pour aider et accompagner l'élève dans sa recherche de stage ; l'avis de l'équipe pédagogique et celui du chef d'établissement doit être justifié et motivé.

Fin du CA 18h50

Le secrétaire de séance  
M<sup>me</sup> RUFFIN Emilie



Le chef d'établissement  
M. PALISSE Philippe

